

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 87 (1978)
Heft: 7

Artikel: "Détresse des réfugiés 1978"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

peuvent soit déclencher des dépressions, soit entraîner une acceptation réaliste et positive de la situation, soit encore n'être pas perçues du tout lorsque l'individu manifeste à leur égard une inconscience totale, soit enfin provoquer des comportements agressifs vis-à-vis de l'environnement. Enfin, le troisième cercle a trait aux réactions de l'entourage du patient qui vont de la tolérance au rejet. C'est ainsi que si, dans certaines familles ou dans les milieux ruraux une personne âgée, même très atteinte, peut être fort longtemps soutenue, il n'en va pas nécessairement de même dans de grands ensembles locatifs où la moindre peccadille, un oubli, une distraction est susceptible de transformer cette même personne en un bouc émissaire. Les patients traités au centre sont en fait toujours les victimes de ces trois mécanismes. De cette façon, chaque malade devient un individu traité comme tel. Cela explique pourquoi le personnel soignant du centre met tant l'accent sur la discussion et les entretiens avec le malade, pourquoi aussi il prend contact avec sa famille ou ses proches, de préférence en présence du patient, lorsque des solutions radicales s'imposent. Il arrive aussi que les infirmières et les assistantes sociales se rendent chez les voisins du patient afin d'assurer à ce dernier un retour à domicile dans les meilleures conditions possibles, en stimulant une plus grande compréhension de la part de tous.

En ce qui concerne la durée des traitements, il y a des malades qui ne viennent

qu'une seule fois et qui trouvent réponse à leurs difficultés en un seul entretien, alors que d'autres se rendent au centre depuis ses débuts, il y a dix ans de cela. En règle générale cependant, les patients sont suivis pendant quelques années ou de façon cyclique, c'est-à-dire à chaque fois qu'ils sentent qu'ils traversent une période de dépression ou qu'ils sont confrontés à une rechute de leur malaise. Le terme de guérison est difficilement applicable lorsqu'on a affaire à des personnes âgées. Les succès les plus tangibles obtenus par le centre sont sans conteste les cas de dépression. Les personnes qui souffrent de troubles psycho-organiques¹ sont par définition des cas incurables. Au centre, il est cependant possible de les stabiliser, de les maintenir tant sur le plan personnel que social. La tendance de ces dernières années se caractérise par un nombre croissant de personnes très âgées, d'octogénaires ayant besoin des services du centre. Les nonagénaires ne constituent plus des exceptions. D'après le médecin interrogé, on note également un accroissement des cas graves, à savoir des cas où l'hospitalisation s'impose déjà à très brève échéance. «Nous allons, ajoute-t-elle, au devant de graves difficultés, dans ce sens que de plus en plus, il y aura confrontation entre deux générations par exemple, une fille – elle-même âgée de 70 ans, s'occupant toujours de sa mère nonagénaire et présentant elle-même des problèmes, de sorte que le traitement simultané de deux personnes âgées s'imposera toujours davantage.»

On remarque également un nombre croissant de couples confrontés à des difficultés conjugales, alors que tous deux ont dépassé l'âge de 80 ans. Cette situation est préoccupante car, si à priori, on ne saurait exclure le divorce, la problématique d'un vieux couple est bien différente de celle d'un plus jeune qui a encore toute la vie devant soi.

Le centre collabore en premier lieu, nous l'avons dit, avec les médecins traitants. Il tente également de travailler avec les polycliniques, les hôpitaux et en premier lieu avec l'Hôpital psycho-gériatrique, avec les services sociaux, dans le but surtout d'éviter le chevauchement des tâches et de l'aide, l'association des aides familiales, les infirmières visiteuses, les assistantes et assistants bénévoles de la Croix-Rouge suisse auxquels le centre fait très volontiers appel.

Avant de conclure, rappelons que l'idée maîtresse du centre est de sauvegarder la dignité humaine de l'individu, en l'aïdant à rester indépendant. Il se veut également de répondre aux besoins d'information par des contacts avec les milieux médicaux et des groupements de l'extérieur, par un échange d'expériences et par une flexibilité aussi grande que possible. **PV**

¹ Troubles de la mémoire, de l'orientation, labilité affective suivis de troubles instrumentaux, d'incontinence et de troubles d'équilibre, qui ne sont pas nécessairement provoqués par la vieillesse.

«Détresse des réfugiés 1978»

La Croix-Rouge suisse, comme d'autres institutions d'entraide, compte l'aide en cas de catastrophe au nombre de ses principales tâches. On connaît trois types de catastrophes: les catastrophes naturelles (inondations, tremblements de terre, cyclones, etc.) causées par les forces naturelles, les catastrophes techniques (accidents d'avion, de chemin de fer, rupture de barrage, etc.) provoquées par les inventions des hommes, les catastrophes progressives enfin (famine, endémies, atteinte à l'environnement) qui sont dues aux conditions de vie d'un peuple, ou de groupes de personnes.

C'est en faveur des victimes de deux types de catastrophes progressives – les réfugiés et les victimes de la famine – que la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, entendent actuellement apporter une aide aussi massive que possible. A cet effet, elles ont présenté au public, à travers

la presse écrite, parlée et télévisée convoquée le 26 juillet 1978, à Berne, quelques exemples concrets des programmes d'entraide qu'elles ont entrepris ces derniers mois ou qu'elles sont sur le point de réaliser.

Sous le titre général de «Détresse des réfugiés 1978», les quatre institutions ont rappelé les problèmes des réfugiés birmans au Bangladesh (Croix-Rouge suisse), ceux des réfugiés indochinois en Thaïlande (Entraide protestante suisse), des réfugiés rhodésiens au Mozambique (Œuvre suisse d'entraide ouvrière), ceux enfin des victimes de la guerre et de la famine en Ethiopie (Caritas Suisse).

La détresse des réfugiés à l'échelle mondiale

Selon les estimations prudentes du Haut-Commissariat des Nations Unies, on dénombrerait dans le monde entre 13 et 14 millions de réfugiés. Des conflits écla-

tent de plus en plus fréquemment en Afrique du Sud, au Proche-Orient, en Indochine, dans d'autres parties du globe aussi. Citons par exemple: la Corne de l'Afrique, le Sahara occidental, la Birmanie. Les victimes en sont le plus souvent les centaines, voire les milliers de familles de paysans innocentes vivant entre les deux fronts et dont le seul salut est la fuite.

A cette catégorie de réfugiés vient s'ajouter celle des réfugiés politiques dans les pays de plus en plus nombreux où sévit un régime militaire, ainsi, par exemple, en Amérique latine, en Ouganda, en Guinée équatoriale, en Ethiopie, aux Philippines. Pour ce qui est des Etats d'Europe de l'Est et de la Russie, depuis la fuite des milliers de ressortissants hongrois et tchécoslovaques, on n'assiste plus qu'à des départs isolés, et les services sociaux des œuvres d'entraide sont à même de prendre ces réfugiés en charge.

Une famille birmane qui, comme tant d'autres, vient de franchir avec quelques biens la frontière du Bangladesh et poursuit sa marche jusqu'au prochain camp de la Croix-Rouge situé à des kilomètres de là. Depuis le mois d'avril 1978, plus de 200 000 Birmans ont été accueillis au Bangladesh où ils ont été regroupés dans onze camps de fortune, vivant dans des conditions extrêmement précaires.

Photo: UNHCR/George Gordon-Lennox



Avec l'aide du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU, la Thaïlande a installé et entretient neuf grands camps où sont logés 130 000 réfugiés indochinois en provenance du Laos, du Cambodge et du Vietnam.

La Thaïlande est l'un des rares pays asiatiques qui ne refoule pas les réfugiés, auxquels il ne sera toutefois pas accordé l'asile.

Le but des organisations d'entraide est d'améliorer les conditions de vie dans ces camps sous diverses formes: assistance médicale, distribution de lait, forage de puits pour l'approvisionnement en eau potable, enseignement pour la jeunesse, formation professionnelle, etc.

Photo S. Andres/EPER



Des milliers de Noirs ont quitté la Rhodésie pour se réfugier au Mozambique. Au mois de juin 1978, leur nombre était estimé à 70 000. Ils sont rassemblés dans quatre centres principaux. 80 % des réfugiés ont moins de 20 ans et beaucoup sont des enfants de 7 à 14 ans. Afin de subvenir à leurs besoins, les réfugiés cultivent la terre qui a été mise à leur disposition par le gouvernement mozambicain. Malgré les très grands efforts que ces réfugiés fournissent pour subvenir à leurs besoins, l'apport d'une aide extérieure demeure indispensable.

Photo Eugen Birrer/OSEO



Les affrontements militaires et les diverses catastrophes naturelles dont la Corne de l'Afrique est le théâtre depuis des mois, engendrent une situation de plus en plus catastrophique pour les populations de ces régions: Ethiopie, Ougadougou, Erythrée. La famine qui sévit en Ethiopie est comparable à celle de 1973, qui avait entraîné la mort de 200 000 personnes.

L'Ethiopie a un urgent besoin de céréales, d'aliments riches en protéines, de réservoirs d'eau, d'outils, de tentes. Grâce au réseau des Eglises locales et des missions, il est possible d'apporter une aide aux populations en détresse.

Photo K. Gähwiler – Caritas Suisse



Aide aux pays d'accueil en Asie et en Afrique

Les réfugiés qui seront secourus dans le cadre de l'opération commune n'arrivent qu'en très petit nombre dans des pays d'asile occidentaux. La grande tâche à laquelle des œuvres d'entraide doivent faire face, consiste à apporter une aide efficace aux réfugiés dans les pays où ils ont trouvé accueil, et dans la mesure du possible, dans les régions en crise, par exemple, en Ethiopie. Les réfugiés se regroupent dans des pays comme le Soudan, la Tanzanie, le Zaïre, la Zambie, le Mozambique, la Thaïlande, le Bangladesh qui connaissent eux-mêmes de grandes difficultés économiques et ont de la peine à parer aux besoins de leurs propres ressortissants. Ils rassemblent les réfugiés dans des camps de fortune installés rudimentairement avec l'aide d'organisations internationales. De nombreux pays d'accueil mettent des champs à disposition de ces milliers de nécessiteux pour leur permettre de se procurer par eux-mêmes leur nourriture. En l'occurrence, le gouvernement doit veiller à ce que ces étrangers ne soient pas mieux traités que les ressortissants du pays même. Selon l'ampleur de l'afflux des réfugiés, l'acuité de la situation économique, les conditions sociales et le climat psychologique qui règnent dans le pays d'accueil, le réfugié est souvent en butte au rejet et à des tracasseries.

La situation en Amérique latine

Il est malaisé de faire le point de la situation des réfugiés à l'échelle mondiale. Il est notamment très difficile de faire des recherches en Amérique latine où, pratiquement, tous les Etats ont un régime militaire. Dans ces pays, il y a non seulement de nombreux détenus politiques et des conflits armés, entre guérilleros, campesinos et ouvriers – beaucoup s'enfuient – mais il n'y a dans ce subcontinent pratiquement aucun pays où ils pourraient se rendre. Dans ces pays, les œuvres d'entraide soutiennent l'activité d'organisations – en majorité confessionnelles – d'aide aux détenus et aux réfugiés.

La situation des réfugiés birmans

Depuis le début de cette année, un drame peu connu de réfugiés se joue à la frontière birmano-bengalaise, soit dans la région qui s'étend entre le Cox's Bazar et Teknaf. Près de 200 000 membres de la minorité bengalaise musulmane ont été contraints par la force de quitter la province birmane d'Arakan. Leurs seuls biens sont les vêtements qu'ils portent et les quelques objets qu'ils ont pu empaqueter en toute hâte, abandonnant derrière eux leurs réserves de nourriture, leurs outils et leurs bêtes. Ayant trouvé asile au Bangladesh voisin, ils ont été groupés dans des camps où ils végètent aujourd'hui encore par milliers. Chaque famille dispose d'une longue hutte de bambou d'une surface de 10 m². La toiture est protégée par des feuilles de plastique trouées; la très forte chaleur estivale, les pluies fréquentes et la plaie des mouches – difficile à se représenter – forment le milieu ambiant. S'ajoutent à ces conditions extérieures les rations alimentaires insuffisantes, l'approvisionnement très précaire en eau potable, le manque d'assistance médicale et les mesures d'hygiène pratiquement inexistantes.

Jusqu'au 16 juillet 1978, on avait enregistré 644 naissances et 1413 décès. Bien que les autorités du Bangladesh, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et des organisations d'entraide privées s'efforcent de créer des conditions d'existence humaines, la situation est telle qu'il est très difficile d'apporter des secours suffisants aux réfugiés. On manque de moyens de transport et de voies d'accès convenables permettant d'amener les grandes quantités de vivres nécessaires depuis le port de Chittagong, distant de quelque 250 kilomètres. De même, le bois d'allumage et les matériaux de construction doivent être apportés de loin. Les institutions suisses d'entraide veulent soutenir efficacement leurs organisations partenaires dans les efforts qu'elles font pour améliorer les conditions de vie dans les camps. Les mesures envisagées consistent notamment à construire un plus grand nombre d'abris de fortune, de

consolider, d'étendre le programme alimentaire actuel en faveur des enfants, des mères allaitantes et des vieillards, et de mettre en place un dispositif suffisant d'assistance médicale élémentaire.

Les causes de la détresse actuelle des réfugiés

Selon des rapports dignes de foi, les autorités militaires et civiles birmanes mènent depuis quelques mois une campagne (l'opération Dragon) ayant pour objectif de vérifier la citoyenneté des habitants de Birmanie. Il coule de source que les minorités non birmanes craignent d'être à l'avenir considérées comme étrangères, bien qu'elles vivent dans le pays depuis des générations.

Il est prouvé, en tout cas, que les minorités musulmanes (dans la province d'Arakan il y aurait 1,2 million de Bengali, représentant 40 % de la population totale) s'opposent à ces mesures administratives et sont de ce fait persécutées. Des observateurs parlent cependant aussi de troubles de caractère politique: mouvements autonomistes, voire de sécession des minorités. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore si l'accord signé à fin juillet dernier entre le Bangladesh et la Birmanie, accord relatif au retour des réfugiés dans ce dernier pays, sera appliqué. Ce qu'il est toutefois permis d'affirmer dès maintenant, c'est que les réfugiés birmanes se refuseront à quitter le Bangladesh sans avoir la garantie d'y bénéficier d'une aide suffisante pendant une période transitoire de quelques mois. C'est dire qu'une assistance doit de toute façon leur être apportée, que ce soit au Bangladesh, où ils ont été accueillis ou en Birmanie, d'où ils provenaient et seraient entre-temps retournés.

La Croix-Rouge suisse reçoit avec gratitude les dons faits sur son compte de chèque postal 30-4200 «Détresse des réfugiés 1978».

Un Prix Nobel de la Paix

pour le Dr G. Maggi
docteur tessinois de la
brousse?

Il est beaucoup question de cette candidature depuis quelque temps. Pour en savoir plus long sur le candidat, voir nos pages en langue italienne et notre article qui paraîtra en français dans le prochain numéro de *La Croix-Rouge suisse!*